

gisti, penser l'immigration autrement

MÉMOIRE
DES LUTTES
DE L'IMMIGRATION
EN FRANCE

**groupe
d'information
et de soutien
des immigré-e-s**

**MÉMOIRE
DES LUTTES
DE L'IMMIGRATION
EN FRANCE**

05 INTRODUCTION

14 I. POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS

18 La bataille pour un statut des étrangers (1935-1945), Alexis Spire

24 La question immigrée après 1968, Michelle Zancarini-Fournel

30 Le droit au service des luttes, Anna Marek

37 Quand l'expert se fait militant, Philippe Artières

40 CFDT-immigrés : le rendez-vous manqué des années 1970, Anne-Sophie Bruno

46 II. L'ANTICOLONIALISME EN HÉRITAGE

50 Quand des soldats coloniaux se révoltaient (1944), Emmanuel Blanchard

55 Des prêtres français aux côtés des nationalistes algériens (1954-1962), Sybille Chapeu

61 Pour une histoire des solidarités franco-algériennes (1945-1961), Jim House

67 Associations subsahariennes : de la liberté d'association à la liberté surveillée (1960-1981), Jean-Philippe Dedieu

72 III. À L'USINE

76 Les grèves oubliées des immigrantes de Marseille (1924-1926), Linda Guerry

82 Peñarroya (1971-1977) : « Notre santé n'est pas à vendre ! », Laure Pitti

87 Les luttes des OS immigrés dans l'automobile (1970-1975), Laure Pitti

92 Talbot-Poissy, du « printemps syndical » à l'affrontement racial (1982-1984), Daniel Richter

100 IV. VIVRE ICI

104 Monique Hervo : une vie avec les Algériens et les mal-logés, propos recueillis par Emmanuel Blanchard

110 Accueil des boat people : une mobilisation politique atypique (1975-1990), Karine Meslin

115 Bidonvilles de Nanterre : une destruction en trompe-l'œil (1971), Muriel Cohen

120 La grève des loyers dans les foyers Sonacotra : une lutte exemplaire (1974-1979), Mireille Galano

<u>125</u>	Cités de transit : en finir avec un provisoire qui dure ! (1982-1985), Mogniss H. Abdallah
<u>131</u>	Abroger la double peine (1989-1992), Mogniss H. Abdallah
<u>137</u>	Chronique d'une lutte inachevée : les sans-papiers lillois (1996-2013), Saïd Bouamama
<u>144</u>	V. LE RACISME NE PASSERA PAS !
<u>148</u>	Le MTA et la « grève générale contre le racisme » de 1973, Abdellali Hajjat
<u>155</u>	La « rumeur de Bondy » (1980), Mogniss H. Abdallah
<u>161</u>	1983 : la Marche pour l'égalité et contre le racisme, Mogniss H. Abdallah
<u>167</u>	Les mères de la place Vendôme (1982-1986), Mogniss H. Abdallah
<u>174</u>	VI. TRAVAIL EN MIETTES
<u>178</u>	« French confection » : le Sentier (1980), propos recueillis par Mireille Galano et Alexis Spire
<u>184</u>	Les nettoyeurs du métro contre la sous-traitance (1980), Marthe Gravier et Marie-Noëlle Thibault
<u>190</u>	Maraîchage : « Non aux contrats bidon ! » (1980), Frédéric Decosse
<u>196</u>	« Frotter, toujours frotter, c'est fini, il faut payer » (2002), Mogniss H. Abdallah
<u>202</u>	Médecins étrangers : sortir de l'invisibilité (1995-2010), Cyril Wolmark
<u>208</u>	CONCLUSION

introduction

La commémoration du trentième anniversaire de la Marche pour l'égalité et contre le racisme a été l'occasion d'un foisonnement d'initiatives mémorielles, prenant la forme de livres, de films, d'articles de presse ou de rassemblements publics. Ces références multiples à une mobilisation relativement inédite en disent souvent plus long sur les clivages et les préoccupations actuelles que sur les ambitions des acteurs de l'époque. Si certaines analyses ont restitué l'épaisseur sociale et historique de ce mouvement¹, le tumulte médiatique autour d'un film se revendiquant apolitique et déconnecté des enjeux contemporains n'a pas aidé à replacer la fin de l'année 1983 dans la longue histoire des luttes liées à l'immigration. Il a même contribué à diffuser l'image d'une « marche » présentée comme l'irruption spontanée d'une jeunesse jusqu'alors invisible dans les arènes politiques et médiatiques. Incontestablement, la Marche pour l'égalité et contre le racisme s'apparente bien à un surgissement, à une prise de parole de personnes et de groupes jusqu'alors ignorés ou délégitimés dans leur prétention à se faire entendre ; pourtant, elle ne naît pas de nulle part et ne relève pas d'une génération spontanée. Trop souvent les marcheuses et les marcheurs ont été perçus comme les enfants plus ou moins rebelles de pères (dans ces analyses les mères sont en général ignorées...) ayant courbé l'échine sans jamais oser prendre la parole. Ces derniers apparaissent alors brisés par le chômage ou arc-boutés sur leur poste de travail, endurant mépris, exploitation et discriminations dans l'espoir chimérique d'un retour au pays. Si ces images stéréotypées renvoient à la réalité de carrières professionnelles marquées par des conditions de travail particulièrement difficiles, des licenciements nombreux et de multiples accidents du travail, elles passent sous silence les capacités de résistance et de mobilisation des migrants arrivés notamment pendant les années dites des Trente Glorieuses² et touchés de plein fouet par la crise économique.

Pourtant, une partie des jeunes actifs dans le mouvement ne s'y trompaient pas : par leurs mobilisations, ils prenaient aussi la

¹ Abdellali Hajjat, *La Marche pour l'égalité et contre le racisme*, éd. Amsterdam, 2013.

² Céline Pessis, Sezin Topçu, Christophe Bonneuil (dir.), *Une autre histoire des « Trente Glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, La Découverte, 2013.

³ Mogniss H. Abdallah, *J'y suis, j'y reste ! Les luttes de l'immigration en France depuis les années soixante*, éd. Reflex, 2000.

⁴ Ce sont les médias nationaux en empathie avec les marcheurs (en particulier *Le Monde* et *Libération* qui renomment le mouvement « marche des beurs », distinguant ainsi la modernité de ces derniers par rapport à l'archaïsme des « travailleurs immigrés ». « Le terme beur scelle ainsi la séparation d'avec la génération des parents immigrés » écrit très justement Abdellali Hajjat (op. cit, p. 159).

suite de leurs aînés. Les années 1970 avaient été particulièrement fertiles en luttes immigrées, dont le Mouvement des travailleurs arabes (MTA) et la coordination des résidents des foyers Sonacotra en grève furent des acteurs emblématiques. Les revendications étaient alors multiples, allant de la dénonciation des crimes racistes ou des violences policières aux conditions de logement, des revendications liées à l'emploi, au refus de l'arbitraire des expulsions et à l'exigence d'un droit au séjour durable³ : les réticences des représentants de l'État à reconnaître des droits à une immigration toujours perçue comme provisoire et jetable donnaient un cadre commun à des actions éparses et locales. Ce passé commun a sans doute constitué une source d'inspiration pour une partie d'un mouvement traversé dès son commencement par des histoires et des trajectoires singulières.

Ainsi, au cours de la mal nommée Marche des beurs⁴, s'opéra une véritable transmission intergénérationnelle. La réponse du pouvoir de l'époque en est d'ailleurs une illustration paradoxale : à défaut de pouvoir garantir aux marcheurs – pour la plupart de nationalité française – une improbable fin des discriminations, le gouvernement choisit d'honorer la demande phare portée par la coalition associative mobilisée autour du mouvement : la stabilisation du séjour des étrangers et des étrangères au travers de la « carte de dix ans » renouvelable de « plein droit ». Une autre des revendications, celle du droit de vote, pourtant inscrite en 1981 dans les 101 propositions du candidat Mitterrand, fut ignorée dans un contexte où le pouvoir socialiste commençait à être très attentif aux succès électoraux et médiatiques du Front national.

Les marcheurs inscrivent leur mouvement dans des tentatives d'alliances qui s'étaient déjà nouées sur des fronts éclatés : après le « printemps de la dignité » (1982) qui avait vu la conquête de nouveaux droits pour les OS des usines automobiles, les ouvriers en grève contre les licenciements massifs furent caricaturés en intégristes musulmans par une partie de la presse. Des

allégations gouvernementales de manipulation par le pouvoir iranien alimentèrent cette volonté de discréditer les travailleurs immigrés en lutte. À l'usine Talbot de Poissy, ils reçurent le soutien d'une délégation de marcheurs, avant que les ouvriers de l'automobile n'envoient une large délégation au grand rassemblement du 3 décembre 1983. Cette convergence des luttes perdura les mois suivants : après de violents affrontements raciaux dans l'usine, début 1984, une nouvelle manifestation commune fut organisée à Paris sous le signe de ralliement : « Nous sommes tous des immigrés de chez Talbot ». Au-delà de cette fraternité revendiquée, les jeunes hommes et femmes mobilisées trouvèrent dans leur propre histoire familiale les liens avec des luttes passées, en particulier celles marquées par la violence inouïe de la répression policière. Cette dernière avait contribué à ce qu'une chape de silence recouvre certaines des rébellions et des démonstrations pacifiques des décennies précédentes : un des premiers hommages aux victimes du 17 octobre 1961 se tint d'ailleurs le 15 octobre 1983, aux abords du canal Saint-Martin, à l'initiative du Collectif Jeunes de Paris et de la région parisienne en soutien à la Marche nationale pour l'égalité et contre le racisme⁵.

L'histoire immédiate, comme plus ancienne, était donc loin d'être absente d'une mobilisation qui ne s'ancrait pas seulement dans des modèles lointains (Gandhi, Martin Luther King, etc.), mais aussi dans une tradition du recours à l'action non-violente que certains soutiens de la Marche (autour du pasteur Costil et du père Delorme, plus généralement d'une partie des réseaux de la Cimade) avaient déjà eu l'occasion de mettre en œuvre, en particulier au cours de la guerre d'indépendance algérienne⁶. L'accent mis sur la nouveauté du mouvement contribua certes à le rendre sympathique aux yeux de certains médias. Mais cette vision schématique avait aussi son revers de la médaille : les oppositions entre le « travailleur immigré » soumis et le « beur » branché, ou entre le « gréviste islamiste » et le « jeune en quête d'intégration »,

⁵ Jim House, Neil MacMaster, *Paris 1961. Les Algériens, la terreur d'État et la mémoire*, Tallandier, 2008.

⁶ Tramor Quemeneur, « L'ACNV (Action civique non-violente) et la lutte contre les camps », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2008, n° 92, p. 57-63 ; *Résister à la guerre d'Algérie par les textes de l'époque*, Les Petits Matins, 2012.

⁷ Abdellali Hajjat, *op. cit.*

furent le produit d'un travail de cadrage journalistique et politique des événements mais n'attestent pas de véritables ruptures générationnelles⁷. Elle ne saurait pas davantage rendre acceptable le grand écart entre les discours d'intégration pour les étrangers en situation régulière et la criminalisation simultanée des sans-papiers, redevenus, dès 1983, des « clandestins » dans la sémantique du gouvernement socialiste. Étaient ainsi légitimés, si besoin était, les « contrôles au faciès » et un harcèlement policier aveugle à la distinction juridique entre étrangers et nationaux, et générateur d'une racialisation des identités.

Sans méconnaître les spécificités de ce mouvement de la jeunesse et de ceux qui l'ont précédé et suivi, le but de cet ouvrage est de rassembler des articles publiés dans la revue *Plein droit* qui puissent contribuer à une mémoire des luttes de l'immigration permettant d'étoffer les ressources des militants et militantes du XXI^e siècle (cf. encadré p. 13). Il est déjà rare que les conditions sociales et politiques de mobilisation des étrangers et de leurs soutiens soient réunies ; quand elles le sont grâce à la conjonction de plusieurs facteurs, les enseignements des luttes passées peuvent aider à mieux alimenter celles du présent. Un capital et des expériences militantes ont en effet été accumulés depuis plus d'un siècle. Les étrangères et les étrangers, en dépit de l'hostilité des autorités, voire de la population, ont été des acteurs majeurs de la défense de leurs conditions d'existence et de l'amélioration de leur statut juridico-politique. Ils n'ont ainsi pas attendu que le droit d'association leur soit « octroyé » à l'égal de celui des nationaux, en 1981, pour s'organiser de manière autonome ou en lien avec le mouvement ouvrier, voire avec d'autres organisations de défense des droits, des mal-logés aux parents d'élèves.

À la fin du XIX^e siècle, alors que le mouvement syndical naissant était massivement réfractaire à la concurrence étrangère, les travailleuses et les travailleurs étrangers faisaient l'objet d'une forte hostilité dès que le chômage menaçait. « La lutte contre les étran-

gers était fortement mobilisatrice⁸ » et permettait aux ouvriers nationaux de se constituer comme groupe par-delà leurs divisions internes. Elle favorisait des solidarités qui dépassaient le monde du travail ou l'échelle locale. Souvent visées par des violences physiques, parfois par de véritables chasses à l'homme dont le massacre des Italiens d'Aigues-Mortes (août 1893) est emblématique⁹, les communautés de travailleurs étrangers ne restaient cependant pas sans réaction. Leurs pratiques d'autodéfense et les vengeances exercées contre leurs agresseurs contribuaient certes à leur criminalisation par la grande presse naissante, mais elles étaient aussi un facteur d'équilibrage des rapports de force dans des espaces locaux où les étrangers ne pouvaient compter ni sur la force du droit, ni sur celle des institutions en charge du maintien de l'ordre¹⁰.

Tout au long du xx^e siècle, les mobilisations des étrangers et des étrangères ont ainsi été associées à leur potentiel criminogène ou subversif, quand bien même elles empruntaient à un répertoire des contestations ouvrières en voie d'être reconnu. C'est en effet l'internationalisme communiste qui abrita durant l'entre-deux-guerres les premières formes organisationnelles propres aux ouvrières et aux ouvriers étrangers : dans les grèves et manifestations, que ce soit de manière distincte ou mêlés aux autres prolétaires en lutte, les travailleurs étrangers devinrent visibles même s'ils portaient des revendications qui ne leur étaient pas propres. Ces prises de paroles contribuèrent à exacerber la xénophobie de ceux qui ne voulaient voir dans la main-d'œuvre immigrée qu'une population corvéable à merci ou une entité représentant les intérêts de puissances étrangères. Dans les années 1930, les travailleuses et les travailleurs étrangers furent ainsi présents en nombre dans les grèves et les cortèges du Front populaire et constituèrent du même coup des cibles privilégiées pour les ligues et autres groupes de pression cherchant à les exclure du monde du travail, voire à les bannir du territoire.

⁸ Laurent Dornel, *La France hostile. Socio-histoire de la xénophobie (1870-1914)*, Hachette, 2004, p. 60.

⁹ Gérard Noiriel, *Le massacre des Italiens : Aigues-Mortes, 17 août 1893*, Fayard, 2009.

¹⁰ Céline Regnard-Drouot, *Marseille la violente. Criminalité, industrialisation et société, 1851-1914*, Presses universitaires de Rennes, 2009. Laure Pitti, « Travailleurs de France, voilà notre nom ». Les mobilisations des ouvriers étrangers dans les usines et les foyers durant les années 1970 » in Ahmed Boubeker, Abdellali Hajjat (dir.) *Histoire politique des immigrations (post) coloniales*, éd. Amsterdam, 2008, p. 95-111.

¹¹ Alexis Spire, *Étrangers à la carte. L'administration de l'immigration en France (1945-1973)*, Grasset, 2005.

¹² Il faut rappeler ici que les droits politiques n'étaient pas reconnus aux étrangers sur qui pesaient donc la menace de l'expulsion dès qu'ils menaient des actions de rue ou occupaient une place trop visible dans les grèves ouvrières. Cf. Phryné Pigenet, « La protection des étrangers à l'épreuve de la guerre froide », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 46-2, 1999, p. 296-310.

¹³ Emmanuel Blanchard, *La police parisienne et les Algériens, 1944-1962*, Nouveau monde éd., 2011.

À la Libération, et pour quelques mois seulement, le statut des étrangers devint un enjeu de lutte spécifique ¹¹. Il se constitua alors les prémisses d'un mouvement de défense qui, au travers du droit, visait à stabiliser la situation juridique d'étrangers qui gardaient le souvenir des centaines de milliers de retours forcés – parmi lesquels les mineurs polonais du Nord reconduits par trains entiers – intervenus dans la décennie précédente. À peine quelques mois plus tard, leur pleine et entière intégration au sein du mouvement ouvrier allait être scellée par leur participation massive aux grèves de 1947 puis aux mobilisations impulsées par l'Internationale communiste. La figure de l'étranger subversif, un temps stigmatisé par l'affiche rouge de la FTP-MOI, était alors incarnée par le militant italien ou le réfugié espagnol.

À la faveur d'une transformation progressive des flux migratoires, les contours de la population étrangère évoluèrent ainsi que ses revendications politiques. Dans un contexte où les étrangers, même entrés en France de manière irrégulière, réussissaient à obtenir une carte de séjour et de travail, les mobilisations liées à l'immigration pouvaient alors se recentrer sur la politique internationale, notamment par le biais des combats pour les décolonisations et les indépendances nationales ¹². Dans une France qui commence à connaître les débuts du décollage économique, les Algériens (certes juridiquement français) étaient les plus actifs et les plus visibles. Ils furent particulièrement victimes d'une répression policière à grande échelle qui commença avant même que n'éclate la guerre d'indépendance ¹³.

Les solidarités tissées dans cette période, ainsi que l'effervescence militante de l'année 1968, furent propices à l'éclosion, au début des années 1970, de contestations sur des thématiques plurielles (travail, logement, santé, violences policières, dignité, droits des femmes, etc.). Elles contribuèrent également à l'émergence de nouvelles formes de militantisme émanant d'associations centrées sur la défense des droits des étrangers ; le Gisti fut ainsi créé

en 1972. Se nouèrent alors les termes de débats toujours actuels autour des conditions de coopération entre « soutiens » et immigrés en lutte : comment articuler la défense des droits des étrangers et des revendications universelles comme l'amélioration de la condition de tous les travailleurs ? Comment concilier la reconnaissance culturelle de populations installées durablement en France et le droit à l'indifférence revendiqué par ceux qui réclament l'égalité ? Dans le cheminement de ces débats, la Marche de 1983 demeure une étape importante, notamment par les changements législatifs auxquels elle aboutit : l'adoption à l'unanimité de l'Assemblée nationale d'un droit au séjour stable et de « plein droit » – aujourd'hui largement remis en cause – et le renforcement du dispositif juridique contre les crimes racistes. L'institution judiciaire faisait en effet alors preuve d'une véritable mansuétude face aux nombreux « arabicides ¹⁴ » commis en particulier dans les quartiers d'habitat HLM où les étrangers commençaient à devenir de plus en plus nombreux, après avoir été longtemps relégués dans les bidonvilles et cités de transit provisoirement « résorbés ». C'est dans cette longue histoire des mobilisations liées à l'immigration, au carrefour de plusieurs enjeux politiques et générationnels, que se situe la « Marche des beurs », récemment commémorée dans une forme d'apesanteur historique. Il est vrai que pour la première fois s'organisait un mouvement dit de la « seconde génération » de l'immigration : dans ce syntagme réducteur réside une grande partie des dynamiques négatives (sur combien de générations se transmet le stigmate de l'immigration ?) ayant conduit à ce mouvement inédit. En effet, jusque-là, les mobilisations liées à l'immigration émanaient de populations étrangères ayant dû conduire une partie de leurs luttes sur un mode autonome, en raison même du caractère spécifique de leur statut. Au début des années 1980, alors que le mouvement de rapprochement entre le statut juridique des étrangers et celui des nationaux était enclenché, les promesses d'égalité des droits apparaissent alors

¹⁴ Fausto Giudice, *Arabicides: une chronique française, 1970-1991*, La Découverte, 1992 ; Mogniss H. Abdallah, *Rengainez, on arrive! Chroniques des luttes contre les crimes racistes ou sécuritaires, contre la hogra policière et judiciaire (des années 1970 à aujourd'hui)*, éd. Libertalia, 2012.

¹⁵ Pierre Barron, Anne Bory, Lucie Tourette, Sébastien Chauvin et Nicolas Jounin, *On bosse ici, on reste ici! La grève des sans-papiers: une aventure inédite*, La Découverte, 2011.

¹⁶ Ce volume a été coordonné par Mogniss H. Abdallah, Emmanuel Blanchard, Pauline Boutron, Alexis Spire et Hélène Spoladore.

insuffisantes pour endiguer les discriminations et les multiples formes de racisme ancrées dans les représentations. Trente ans plus tard, la flambée d'optimisme qui a accompagné l'arrivée des marcheurs ne semble plus de mise. La ségrégation des populations reléguées dans les quartiers dits sensibles s'est aggravée, au risque de nouvelles révoltes sociales (de Vaulx-en-Velin en octobre 1990 à l'embrasement de l'automne 2005). Depuis quelques années, à la faveur d'une nouvelle augmentation du chômage et de l'aggravation de la « crise économique », les discours de haine et d'exclusion ont trouvé une nouvelle jeunesse. Les étrangers et étrangères n'ont cependant pas cessé de revendiquer et de faire valoir leurs droits en se mobilisant ¹⁵: les récentes grèves de sans-papiers, celles des femmes immigrées dans l'hôtellerie, les occupations et manifestations de mal-logés, les solidarités nouées autour du Réseau éducation sans frontières montrent que, si la mobilisation paie, le chemin est encore long pour parvenir à l'égalité... et à l'obtention de nouveaux droits! Espérons que ce recueil d'expériences de luttes ¹⁶ servira d'inspiration à ceux et celles qui voudront s'en saisir. L'histoire continue.

Si vous souhaitez vous procurer cet ouvrage (16 €),
vous pouvez :

> le commander sur notre site web :
www.gisti.org/penser

ou

> le demander à votre libraire¹, en lui indiquant
que le Gisti diffuse lui-même ses ouvrages :
www.gisti.org/diffusion

1 ISBN de l'ouvrage : 979-10-91800-10-5